



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Rapport d'activités **2025**

DREAL
Nouvelle-Aquitaine



Directeur de la publication : Vincent Jechoux

Conception graphique : DREAL Nouvelle-Aquitaine - Mission soutien à la direction - Communication

Photos : © Thierry Degen/DREAL Nouvelle-Aquitaine, DREAL Nouvelle-Aquitaine, sauf mentionné

DREAL Nouvelle-Aquitaine

15 rue Arthur Ranc - BP 60539 - 86020 Poitiers CEDEX - Tél : 05 49 55 63 63 - Fax : 05 49 55 63 01

Mai 2026

ÉDITO



PAR VINCENT JECHOUX,
DIRECTEUR RÉGIONAL DE LA DREAL NOUVELLE-AQUITAINE

Une année structurante pour la DREAL

2025 s'inscrit comme une année charnière pour la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine. Dans un contexte marqué par l'accélération des transitions écologiques et par des attentes toujours plus fortes à l'égard de l'action publique, nos services ont poursuivi leur mobilisation au service des territoires, des collectivités et des habitants de la région, sous l'autorité du préfet de région.

Fidèle à ses missions, la DREAL a continué d'agir au cœur des politiques publiques de l'État en matière d'environnement, d'aménagement et de logement, en s'appuyant sur l'expertise et l'engagement de ses presque 750 agents, présents sur l'ensemble du territoire néo-aquitain.

Je retiendrai de 2025 des résultats significatifs dans la mise en œuvre des politiques prioritaires. D'abord, dans le champ du logement où les objectifs de déploiement de « Ma prime adapt' » ont été atteints, et où l'année a été exceptionnelle en matière de rénovation énergétique (31 689 logements financés à mi-décembre). En matière d'adaptation au changement climatique, deux conférences des parties (COP) ont été organisées. L'une en février pour présenter de la feuille de route régionale 2025-2030, portant sur les volets décarbonation et préservation des ressources et de la biodiversité, l'autre en novembre pour présenter la synthèse des travaux portant sur l'adaptation au changement climatique.

Je veux citer également la gestion sobre de la ressource en eau, avec un pilotage structuré à l'échelle des bassins, dans le cadre du plan régional de l'État pour l'eau en Nouvelle-Aquitaine. Sur la biodiversité, je soulignerais la montée en puissance du plan aires protégées avec le classement ou l'extension de plusieurs réserves et des avancées sur plusieurs arrêtés préfectoraux de protection de biotope. Je n'oublie pas aussi les différents

projets d'infrastructures et de transports au service de nos mobilités et les grands projets énergétiques du territoire.

En interne, 2025 a vu également le déploiement et la consolidation de la démarche la « DREAL en Actions », qui constitue le projet de service participatif de notre direction. Cette dynamique engage l'ensemble du collectif autour d'une ambition partagée, celle de faire évoluer nos pratiques pour renforcer l'efficacité de notre action, améliorer nos modes de coopération et donner davantage de lisibilité à nos missions. Les premiers effets de cette démarche sont déjà perceptibles avec presque la moitié des 122 actions identifiées déjà engagées.

Cette mobilisation s'est évidemment faite sous l'autorité des préfets et en lien avec les Directions départementales des territoires, les autres services de l'État, les agences et opérateurs publics et aussi avec les collectivités, les filières professionnelles, les industriels ou encore les associations.

Ainsi, vous découvrirez à travers les pages qui suivent comment la DREAL Nouvelle-Aquitaine adapte, avec ses partenaires, les grandes orientations nationales aux priorités territoriales de la région et peut intervenir de différentes manières pour aider à sécuriser, éclairer, accélérer ou orienter les projets pour mieux se déplacer, préserver notre environnement, produire, se loger et s'adapter au changement climatique.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des agents pour leur professionnalisme, leur investissement et leur capacité à faire vivre, au quotidien, les valeurs de la DREAL. Je vous invite à parcourir ces pages comme le témoignage d'un collectif en mouvement, résolument engagé au service des territoires et de la transition écologique dans un contexte plus exigeant que jamais.

Vincent Jechoux

La DREAL au service de la transition

MISSIONS

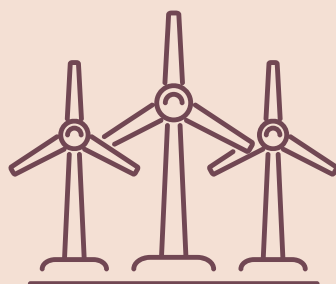
Service de l'État en région, la DREAL Nouvelle-Aquitaine met en œuvre les politiques publiques des ministères en charge de l'Aménagement du territoire, de la Transition écologique et de l'Énergie.

La DREAL joue un rôle pivot dans les enjeux d'aménagement du territoire et de transition écologique. Elle agit sur le terrain pour améliorer le quotidien des habitants et met en œuvre la planification écologique. Au plus près du territoire régional et des acteurs locaux, elle adapte ses interventions aux besoins de chacun et aux spécificités locales.

Son action s'articule autour de 5 priorités majeures.



MIEUX SE DÉPLACER



MIEUX PRODUIRE



**MIEUX PRÉSERVER
NOTRE ENVIRONNEMENT**



**S'ADAPTER AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE**



MIEUX SE LOGER

écologique

ORGANISATION

DIRECTION

■ **Directeur régional**
Délégué ministériel de zone

■ **Directeur régional délégué**

■ **Directeurs adjoints**

Dossiers internes
Pilotage de la zone
de gouvernance des
effectifs

Mission soutien à
la direction

Transition écologique
et énergétique,
nouvelle économie

Risques et évaluation
environnementale

Suivi des unités
départementales

Délégation zonale de
défense et de sécurité

Aménagement du
territoire et connaissance

SERVICES

Secrétariat général

- Ressources humaines DREAL et pilotage des effectifs
- Affaires juridiques et commande publique
- Moyens et gestion financière
- Conditions de travail et dialogue social
- Informatique, logistique

Déplacements, infrastructures, transports

- Transports routiers
- Mobilité, infrastructures ferroviaires
- Investissement routes nationales
- Gestion administrative et financière

Environnement industriel

- Véhicules
- Risques accidentels
- Risques chroniques
- Énergie, sol, sous-sol

Risques naturels et hydrauliques

- Risques naturels
- Ouvrages hydrauliques
- Hydrométrie et prévision des crues (Vienne-Charente-Atlantique et Gironde-Adour-Garonne)

Patrimoine naturel

- Eau et ressources minérales
- Biodiversité, espèces et connaissances
- Biodiversité, continuité et espaces naturels

Aménagement, habitat, paysage et littoral

- Habitat
- Paysage
- Aménagement
- Littoral

Délégation zonale de défense et de sécurité

- Animation réseau
- Préparation à la gestion de crise - Formation
- Gestion de projet et ingénierie de crise
- Gestion des contraintes

Projet éolien off shore

MISSIONS

Soutien à la direction

- Interface entre la direction et les services DREAL
- Lien avec les interlocuteurs externes
- Relations presse
- Communication interne et externe

Appui à la stratégie en région

- Pilotage des ressources humaines régionales
- Service social régional
- Pilotage des moyens régionaux (crédits et effectifs)
- Gouvernance et GPEEC régionales

Transition écologique

- Politiques Énergie Climat
- Démarches territoriales durables
- Partenariats associatifs et acteurs économiques
- Économie circulaire

Évaluation environnementale

- Plans, schémas, programmes
- Projets

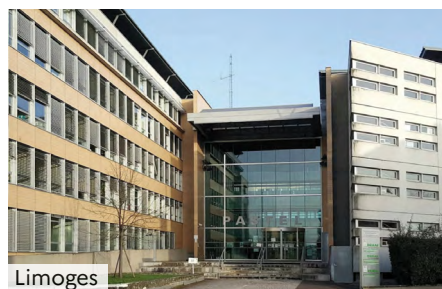
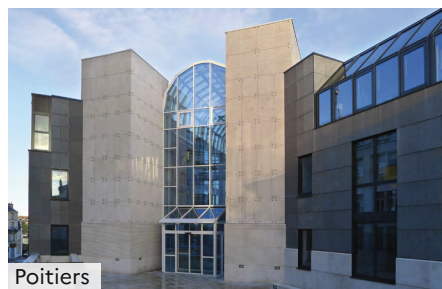
Connaissance et analyse des territoires

- Information géographique et analyse territoriale
- Observation, études et statistiques

UNITÉS DÉPARTEMENTALES, BI-DÉPARTEMENTALES ET INTERDÉPARTEMENTALES

- Charente - Vienne
- Charente-Maritime - Deux-Sèvres
- Dordogne - Lot-et-Garonne
- Gironde
- Landes - Pyrénées-Atlantiques
- Corrèze - Creuse - Haute-Vienne

IMPLANTATIONS



Unités départementales, bi-départementales et interdépartementales

Unité bi-départementale de Dordogne / Lot-et-Garonne

Dordogne
Cité administrative - bâtiment A
24016 Périgueux Cedex - ☎ 05 53 02 65 80
Lot-et-Garonne
1722 av. de Colmar - 47916 Agen Cedex 9
☎ 05 53 77 48 40

Unité départementale de Gironde

Cité Administrative - rue Jules Ferry
Boite 55 - 33090 Bordeaux Cedex
☎ 05 56 24 83 50

Unité bi-départementale des Landes / Pyrénées-Atlantiques

Landes
Cité Galliane - 9 avenue Antoine Dufau
40011 Mont de Marsan Cedex
☎ 05 58 05 76 20
Pyrénées-Atlantiques
Cité administrative - rue Pierre Bonnard
CS87564 - 64000 Pau ☎ 05 47 41 31 00

Unité bi-départementale de Charente / Vienne

Charente
43 rue du Dr Charles Duroselle
16000 Angoulême
☎ 05 16 08 02 27
Vienne
20 rue de la Providence
CS 50378 - 86009 Poitiers Cedex
☎ 05 49 43 86 00

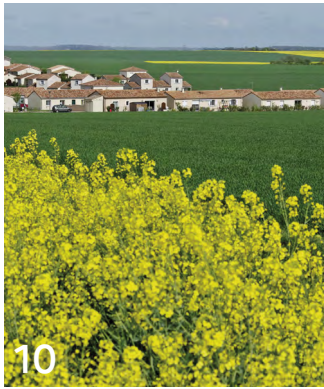
Unité bi-départementale de Charente-Maritime / Deux-Sèvres

Deux-Sèvres
ZI Saint-Liguaire - 4 rue Alfred Nobel
79000 Niort
Charente-Maritime
ZI de Périgny - Rue Edme Mariotte
17180 Périgny
☎ 05 46 51 42 00

Unité interdépartementale Corrèze / Creuse / Haute-Vienne

Corrèze
19, rue Daniel de Cosnac
CS40142
19104 Brive-la-Gaillarde Cedex
☎ 05 55 88 93 00
Creuse
Cité administrative bâtiment B3
17 place Bonnyaud
23000 Guéret
☎ 05 55 61 20 13
Haute-Vienne
22 Rue des Pénitents Blancs
87032 Limoges Cedex 1
☎ 05 55 11 84 50

SOMMAIRE



- 3 ÉDITO
- 4 MISSIONS
- 5 ORGANISATION
- 6 IMPLANTATIONS
- 7 SOMMAIRE

AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- 8 La transition écologique en actions

LA DREAL AU SERVICE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

- 10 Habiter demain
- 14 Des mobilités sûres et durables
- 18 Protéger le vivant, restaurer les équilibres
- 20 Décarboner les territoires, accélérer les énergies renouvelables
- 22 Prévenir, contrôler et gérer les risques
- 26 Gestion de crise
- 28 Observer pour décider

LA COMMUNAUTÉ DE TRAVAIL

- 30 Les talents engagés au service de la transition écologique

La transition écologique en actions

Acteur clé de la planification écologique en Nouvelle-Aquitaine, la DREAL mobilise son expertise pour traduire les objectifs nationaux en actions concrètes, adaptées aux réalités territoriales. En 2025, cette dynamique s'est notamment incarnée dans la COP régionale, qui a rassemblé l'ensemble des acteurs locaux pour définir des solutions face à l'urgence climatique.

Une mission de cohérence et d'expertise territoriale

La planification écologique en Nouvelle-Aquitaine ne se limite pas à une série de directives, elle incarne une véritable « écologie productive » qui lie souveraineté industrielle et transition durable.

Sous l'impulsion du préfet de région, la dynamique repose sur une co-animation forte, visant à transformer les objectifs nationaux en réalités locales concrètes. Cette vision est portée par l'expertise des agents de la DREAL qui déploient des leviers variés, rénovation énergétique, décarbonation des transports ou encore protection de la biodiversité. Cette approche a permis de sortir d'une vision purement théorique pour entrer dans l'action concrète. Il s'agit, comme le souligne la stratégie régionale, de bâtir une « économie de guerre » face au climat, tout en garantissant notre souveraineté nationale et le dynamisme de nos territoires.

L'année 2025 a été le point d'aboutissement d'un cycle de concertation majeur : la COP régionale Nouvelle-Aquitaine.

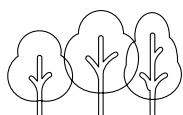
Co-animée par le préfet de région et le président du conseil régional, la COP est une instance de dialogue qui vise à la territorialisation de la planification écologique. Elle implique une pluralité d'acteurs : services de l'État, collectivités territoriales, acteurs économiques, associations et représentants de la société civile. Sous le mot d'ordre « S'adapter, transformer, accompagner », les travaux de 2025 ont permis d'accélérer et amplifier notre engagement en faveur du climat. L'objectif central de ce processus a été de définir des solutions locales pour préparer et adapter nos territoires aux effets du dérèglement climatique, en cohérence avec le Plan National d'Adaptation (PNACC3). Cette mobilisation repose sur l'action de tous, à toutes les échelles des territoires, permettant ainsi de structurer des réponses partagées face aux différents risques climatiques. Ainsi, la DREAL assure la cohérence d'un projet de société durable, où la préservation du vivant et le maintien des activités économiques progressent de pair.



La transition écologique en Nouvelle-Aquitaine



+ 1,5° C
de température
moyenne depuis 1960



35 %
du territoire régional
couvert par la forêt
soit 2,9 Millions
d'hectares



74 000 km
de cours d'eau



120 actions
inscrites dans la feuille
de route régionale
2025-2030

**LABEL BAS
CARBONE**

737 dossiers
labellisés « Bas carbone »
soit un gain de plus de
2 millions de tonnes de CO₂

TÉMOIGNAGE



Sophie Murlon

Directrice générale de l'énergie et du climat
Ministère de la Transition écologique
(Jusqu'à mai 2026)

Face à l'urgence climatique, les objectifs de la planification écologique doivent être la véritable boussole de l'action publique. Portée par le ministère de la Transition écologique, elle oriente les politiques de nombreux secteurs (logement, urbanisme, eau, énergie, industrie, transport, agriculture...) vers une feuille de route lisible de décarbonation, de résilience et de sobriété au bénéfice de nos concitoyens, de nos territoires et de notre économie.

Dans cette démarche, les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) jouent un rôle clé. Elles font le lien entre les services centraux de l'État, dont la direction générale de l'énergie et du climat que j'ai l'honneur de diriger, qui définissent la stratégie, et les acteurs des territoires. Les DREAL contribuent à l'élaboration des orientations nationales et les déclinent au plus près des réalités locales, en mobilisant l'ensemble des moyens du ministère et de ses opérateurs.

Je sais pouvoir compter sur leurs capacités d'animation, de coordination et d'expertise pour faire émerger des solutions adaptées à chaque territoire et faire de la planification écologique un projet concret de transformation de nos lieux de vie, de notre environnement et de nos modes de consommation.

La réussite de la planification écologique passe par une mise en œuvre collective. En 2025, j'ai été particulièrement marquée par la mobilisation des acteurs locaux lors

des COP régionales, notamment en Nouvelle-Aquitaine, où se sont affirmées des dynamiques très concrètes de transition. Les résultats sont là : entre 2019 et 2024, les émissions de gaz à effet de serre ont baissé de 11 % dans la région, avec des reculs significatifs dans le bâtiment (-27 %), l'industrie (-13 %) et les mobilités (-5 %).

La dynamique est également forte sur les énergies renouvelables : en 2024, 155 opérations ont été soutenues en Nouvelle-Aquitaine par le Fonds chaleur, représentant 120 M€ d'aides et 750 GWh de chaleur renouvelable installée, soit l'équivalent des besoins énergétiques d'environ 40 000 logements.

La région est aussi pleinement engagée sur la ressource en eau et la biodiversité, avec près de 300 obstacles effacés ou aménagés entre 2019 et 2024, plus de 1 600 km de cours d'eau restaurés, et près de 27 000 hectares de forêts accompagnés depuis 2021 dans une logique de gestion durable et de puits de carbone.

En Nouvelle-Aquitaine, la transition écologique n'est pas une promesse : c'est une transformation déjà engagée sur le terrain.

Habiter demain



Un accompagnement à chaque étape de la rénovation

La rénovation énergétique des bâtiments constitue l'un des leviers de la lutte contre le changement climatique et la précarité énergétique. En Nouvelle-Aquitaine, cette dynamique s'inscrit dans une politique de logement plus large, intégrant des enjeux de construction et mobilisant des financements adaptés pour accompagner son développement.

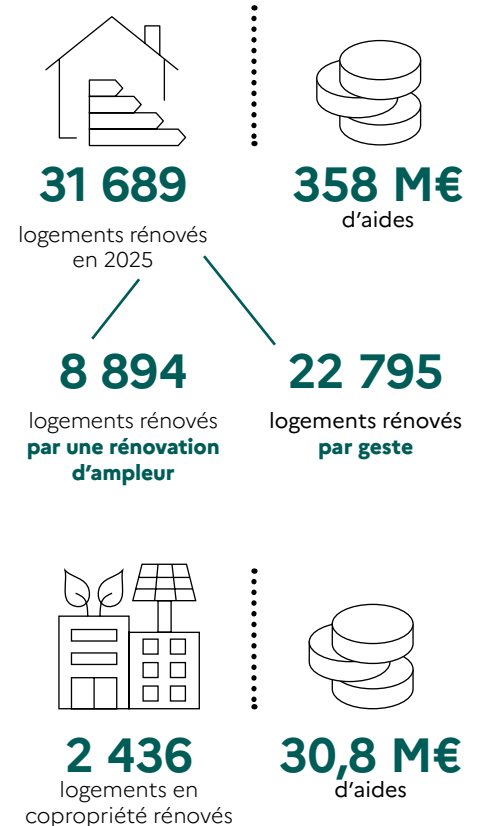


Isolation de combles par soufflage de laine de roche

En Nouvelle-Aquitaine, le réseau **France Rénov'** s'est imposé comme l'interlocuteur de référence pour accompagner les ménages dans leurs projets de rénovation et d'adaptation des logements. Structuré autour de 62 pactes territoriaux signés avec les collectivités et mobilisant 209 opérateurs, il offre un service de conseil neutre et gratuit, essentiel pour sécuriser les parcours et orienter vers les dispositifs les plus adaptés. Cet accompagnement se traduit concrètement par le déploiement d'aides ciblées, répondant à la diversité des besoins. **MaPrimeRénov'** soutient ainsi les rénovations énergétiques d'ampleur, permettant d'améliorer significativement la performance des logements grâce à la réalisation simultanée de plusieurs postes de travaux. En parallèle, **MaPrimeAdapt'** apporte une réponse au défi du vieillissement et de la perte d'autonomie : en 2025, 4 183 ménages ont été accompagnés, pour un montant total de 24,3 M€, confirmant le succès de ce dispositif auprès des publics les plus âgés notamment.

Au-delà de ces outils, la dynamique repose également sur une présence renforcée sur le terrain. Pour la première fois, un stand France Rénov' était présent à la foire internationale de Bordeaux, du 24 mai au 1er juin. Ce rendez-vous a permis d'aller directement à la rencontre des propriétaires, à travers des conseils personnalisés et des solutions concrètes en matière de confort thermique et d'adaptation du logement. La « maison de la rénovation », organisée autour d'une matériauthèque, a constitué le cœur du dispositif, illustrant de manière pédagogique les possibilités offertes aux ménages.

Ces actions contribuent à des résultats tangibles, notamment dans la lutte contre l'habitat indigne. En 2025, 876 logements ont été rénovés pour un investissement total de 37 M€. Cette dynamique s'accompagne d'une montée en puissance de la rénovation énergétique dans le parc locatif privé, avec 691 logements rénovés chez les propriétaires bailleurs.



Accélérer le recours aux matériaux biosourcés et géosourcés

En Nouvelle-Aquitaine, plus de la moitié des 3,3 millions de logements a été construite avant l'instauration des premières normes thermiques. Dans ce contexte, la rénovation énergétique s'impose comme une priorité, qui invite à repenser les modes de construction et les matériaux utilisés. Les matériaux biosourcés et géosourcés apparaissent alors à ce titre comme des solutions d'avenir, conciliant performance environnementale, confort de vie et valorisation des ressources locales.

Pour structurer cette dynamique, la DREAL Nouvelle-Aquitaine s'est engagée dans le Pacte Bois et Biosourcés, signé à l'occasion du salon Forexpo 2025.

À travers cet engagement, 18 signataires se mobilisent pour développer l'usage de matériaux tels que le bois, la paille ou le chanvre dans la construction et la rénovation. Sur les cinq prochaines années, ils s'engagent sur des volumes concrets, afin de soutenir durablement les filières locales et d'accélérer leur déploiement.

Cette mobilisation s'accompagne d'un travail de sensibilisation et de montée en compétences des acteurs. Un webinaire organisé en décembre a ainsi permis de décrypter les prochaines évolutions de la réglementation environnementale 2020 (RE2020) et de mettre en lumière le rôle croissant des matériaux biosourcés dans l'atteinte des futurs seuils carbone.



Une mobilisation renforcée pour la construction de logements sociaux

9 258 logements sociaux ont été réalisés, dont 2 928 destinés aux ménages très modestes (dispositif de prêt locatif aidé d'intégration). Un plan régional d'action en faveur du logement étudiant a été signé pour répondre à l'attractivité universitaire croissante, notamment de Bordeaux, Poitiers et La Rochelle.

33 M€
du fond national des aides
à la pierre

85 %
des objectifs fixés réalisés

TÉMOIGNAGE



Thomas Page

Président du conseil des professions de la Fédération française du bâtiment Nouvelle-Aquitaine



Sur le terrain de la rénovation énergétique, chaque dossier compte !

La collaboration avec la DREAL Nouvelle-Aquitaine est devenue un rendez-vous incontournable pour nos entreprises adhérentes. Ces échanges réguliers nous offrent des éclairages précieux, nous permettant d'alerter ou d'expliquer certaines situations aux professionnels sur le terrain. La DREAL est à l'écoute de notre vision : cette proximité contribue à clarifier les processus, à mieux appréhender les enjeux et à soutenir la montée en compétences des acteurs du bâtiment.

Chaque territoire bénéficie ainsi d'un suivi adapté, en fonction des réalités locales. Pour nous, c'est un partenariat gagnant-gagnant : pragmatique, agile et orienté résultats. Cette dynamique collective confirme qu'une coordination solide entre acteurs publics et entreprises est la clé pour faire avancer concrètement la rénovation énergétique en Nouvelle-Aquitaine. On anticipe. On agit. On marque. La dynamique est déjà engagée pour 2026.



Construire des territoires résilients

Comment répondre à la crise du logement dans un contexte de tension sur le marché et d'impératifs de sobriété foncière ?

Le 2 octobre 2025, la DREAL et l'Établissement public foncier Nouvelle-Aquitaine ont rassemblé les acteurs du secteur sur ce sujet.

Les 3^e rencontres du foncier ont tenu leurs promesses. Portant sur la problématique du logement et sobriété foncière, cette journée a permis de partager des retours d'expériences et des bonnes pratiques, et de renforcer l'interconnaissance entre acteurs.

L'aménagement du territoire en 2025 s'inscrit dans un cadre réglementaire exigeant, marqué par l'objectif de « ZAN 2050 » (Zéro artificialisation nette). Pour les services de la DREAL, l'enjeu est de transformer cette contrainte en opportunité pour repenser les modèles urbains. Cette ambition nécessite une coordination fine entre la planification territoriale et les réalités foncières. Il s'agit de favoriser un aménagement qui préserve l'agriculture, la biodiversité et les sols, tout en

garantissant la faisabilité des projets immobiliers et industriels, notamment dans les secteurs géographiques les plus en tension.

Le séminaire a ainsi permis de mettre en avant des témoignages sur des outils d'intervention variés, tels que le recyclage de friches ou la densification douce. La DREAL et l'EPFNA ont rappelé l'importance d'utiliser les leviers juridiques et financiers disponibles pour débloquer des opérations complexes. À cette occasion, l'actualisation de la boîte à outils à l'usage des territoires, publiée en juillet 2025, a été présentée comme une ressource de référence pour les porteurs de projets.

En favorisant ce partage de « bonnes pratiques », la DREAL Nouvelle-Aquitaine réaffirme son rôle de facilitateur.

La résilience de nos territoires repose désormais sur cette capacité à mobiliser le foncier de manière intelligente, pour offrir à chaque citoyen un logement de qualité sans compromettre les équilibres environnementaux de demain.



Lotissement au milieu des cultures à Chasseneuil-du-Poitou dans la Vienne.

FOCUS Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires : 5 projets lauréats

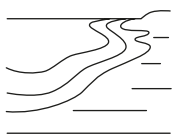
Cinq projets situés en Nouvelle-Aquitaine ont été sélectionnés par l'État pour être soutenus financièrement. Cette mesure, dotée de près de 110 millions d'euros pour 2024-2025 au niveau national, a pour objectif d'accompagner et d'accélérer la transition écologique des Territoires d'industrie et repenser nos modes de production.

Les projets lauréats sont portés par les acteurs suivants :

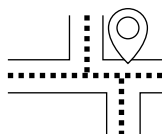
ANALYSYS en Charente,
COFIDUR en Dordogne,
MMT-B en Gironde,
INNOVI en Lot-et-Garonne,
CATALDI en Lot-et-Garonne.

Au total, ces 5 nouveaux projets ont reçu un soutien de l'État de 1,5 M€ sur un montant total d'investissements de près de 29 millions d'euros. Depuis le lancement de cette mesure, la Nouvelle-Aquitaine compte 17 projets lauréats pour une aide de l'État de 6,2 M€.

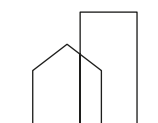
REPÈRES



839 km de linéaire côtier en Nouvelle-Aquitaine



45 communes concernées par l'obligation de s'adapter au recul du trait de côte (décret du 10 juin 2024)



6 000 logements potentiellement impactés à l'horizon 2050

TÉMOIGNAGE



Nicolas Castay

Directeur du Groupement d'intérêt public (GIP) Littoral

La collaboration étroite avec la DREAL dynamise la production de connaissances, leur diffusion et leur utilisation. Les études co-élaborées, et leur traduction en outils pratiques pour les collectivités tels que des notes techniques ou cahiers des charges, facilitent l'appropriation des enjeux climatiques, réglementaires ou techniques, et des cadres et stratégies nationales et régionales.

L'accompagnement des territoires par le GIP Littoral se traduit par des réalisations concrètes et innovantes, comme la renaturation de 7 000 m² au cœur de la station de Moliets ou le recul stratégique d'équipements publics réduisant ainsi la vulnérabilité face à l'érosion. L'évaluation de Littoral 2030 a mis en évidence la réalisation de 43 millions d'€ de projets d'aménagement durable et de 28 millions d'€ d'actions pour l'adaptation à l'érosion entre 2021 et 2024, ainsi que l'intégration des enjeux climatiques et environnementaux dans les SCoT et les PLUi, renforçant la résilience des territoires littoraux, grâce à l'appui et la confiance des services de l'État et de la DREAL en chef de file.

Le GIP Littoral fédère l'État, la Région, les départements et les intercommunalités littorales de Nouvelle-Aquitaine. Le projet porté collectivement depuis 2021, « Littoral 2030 », accompagne la transition écologique, sociale et économique du littoral en s'appuyant sur cinq principes clés : sobriété, résilience, complémentarité des usages, innovation et excellence partenariale. Le projet consiste à encourager un aménagement équilibré, préservant les écosystèmes tout en adaptant les territoires aux défis climatiques et démographiques.

Des mobilités sûres et durables

L'État investit pour améliorer la sécurité des usagers et le cadre de vie des riverains avec la mise en service de sections structurantes et la poursuite d'opérations d'envergure pour la modernisation du réseau routier national. En complément de ces infrastructures, l'expertise des services de contrôle garantit un transport routier plus sûr.



Agir pour des routes plus sûres et mieux intégrées

Roumazières-Loubert – Exideuil-sur-Vienne : une nouvelle section de 12 km très attendue

Mise en circulation, le 30 octobre 2025, cette section à 2 x 2 voies de la RN 141 détourne désormais le trafic de transit des zones urbanisées, améliorant ainsi la sécurité routière et le cadre de vie des habitants de Charente. Son coût s'élève à 151,6 millions d'euros, financé dans le cadre des contrats de plan État-Région à 60 % par l'État, 22 % par le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et 18 % par le Département de la Charente.

L'opération a été pilotée par la DREAL Nouvelle-Aquitaine, maître d'ouvrage pour le compte de l'État et par délégation du préfet de région. La maîtrise d'œuvre des travaux a été assurée par la direction interdépartementale des Routes Centre-Ouest (DIRCO).

Les préfets de Nouvelle-Aquitaine et de la Charente, les présidents du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et du conseil départemental de la Charente, ont inauguré le 5 décembre cette section attendue de longue date par les usagers de la route. Une étape majeure pour le désenclavement et la sécurité du territoire, la section constitue en effet un maillon essentiel de l'itinéraire Centre Europe Atlantique, facilitant les liaisons entre l'Est et le Sud-Ouest de l'Europe.

Section de la RN 141 Roumazières-Loubert au droit de la carrière Terreal en Charente.

Déviation de Lussac-les-Châteaux et Mazerolles

Dans la Vienne, les travaux sont dans une phase active depuis fin 2025. La DREAL en assure la maîtrise d'ouvrage. Cette nouvelle section de 8,5 km pour un montant de 143 M€, améliorera la liaison routière entre Poitiers et Limoges. Le chantier se distingue par la construction du viaduc des Âges : un ouvrage de 114 mètres de long et 14 mètres de haut, conçu comme une mesure d'évitement favorable à la faune et à la flore.

Le futur franchissement piéton-vélo du pont François Mitterrand

En Gironde, la construction de la passerelle adossée au pont François Mitterrand est lancée. Cet ouvrage de 3 m de large, pour 12 M€ est financé à parts égales par l'État et Bordeaux Métropole. 6^e franchissement situé le plus au sud de l'agglomération sur la Garonne, la passerelle permettra de rétablir la continuité cyclable de l'itinéraire 14 du Réseau Vélo Express (ReVE) de Bordeaux Métropole.

? LE SAVIEZ-VOUS

La RN 141 comme décor de film

« Juste après l'aube » c'est le titre du film de science-fiction dont la RN 141, entre Roumazières-Loubert et Exideuil-sur-Vienne, a servi de décor avant sa mise en circulation. Réalisé par Olivier Boillot pour Ciné+ OCS, le film devrait sortir fin 2026, début 2027.



Virginie Audigé

Directrice de la direction interdépartementale des routes atlantique (DIRA)

Quel est le bilan opérationnel de la DIRA pour 2025 ?

En 2025, la DIRA a affirmé son rôle d'acteur clé de la transition et de la performance du réseau routier. Au-delà de l'entretien du patrimoine – avec des opérations soutenues sur les chaussées et les ouvrages d'art – les actions engagées traduisent une ambition forte en matière de sécurité et d'adaptation aux usages. L'aménagement de la RN134 ou la mise en service d'une voie d'entrecroisement sur la rocade de Bordeaux illustrent cette volonté d'offrir des infrastructures plus sûres et plus fluides. Par ailleurs, la valorisation du foncier routier en faveur de projets d'énergies renouvelables marque une contribution concrète aux enjeux de transition écologique. Dans un contexte d'exploitation toujours plus exigeant, la gestion de près de 25 000 événements témoigne de la mobilisation constante des équipes.

En quoi la DREAL est-elle un partenaire indispensable de la DIRA ?

Partenaire stratégique, la DREAL joue un rôle déterminant dans la transformation du réseau routier national. À travers les opérations qu'elle porte, elle prépare les infrastructures de demain. La qualité du partenariat entre la DREAL et la DIRA permet d'inscrire ces projets dans une vision partagée, conciliant sécurité des usagers et des agents des routes, facilité d'entretien et d'exploitation, durabilité au service des territoires et des usagers.

La DIR Atlantique gère 620 km de routes nationales. Le réseau s'étend de Poitiers à la frontière espagnole.

FOCUS Le contrôle des transports terrestres



La sécurité des mobilités repose également sur la régulation des usages. Par leur action, les contrôleurs des transports terrestres réduisent l'accidentologie liée à la surcharge des véhicules et garantissent une concurrence loyale entre les transporteurs.

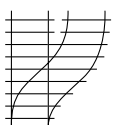
3 610 opérations de contrôle sur route

9 749 véhicules contrôlés, dont **73 %** exploités par des entreprises étrangères

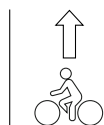
3 M€ perçus en consignations et amendes forfaitaires

230 contrôles en entreprises

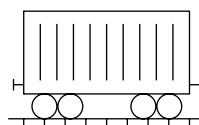
REPÈRES



72,3 M€ engagés par la DREAL pour moderniser les lignes ferroviaires



4,3 M€ de subventions pour aménager des pistes cyclables



4 M€ de subventions en faveur du développement du fret ferroviaire

Retour sur l'année 2025

Comité régional de l'énergie

Réunion le 17 janvier 2025.



Réouverture de la ligne ferroviaire Niort-Saintes

Visite officielle des ministres des armées et de l'économie sur le site d'Eurengo

Inauguration de la nouvelle usine de poudre à Bergerac le 20 mars.



Mai à vélo

La DREAL a participé à la 5^e édition.



Forages pétroliers

L'Etat a refusé huit nouveaux forages pétroliers demandés par la société canadienne Vermilion dans la concession de Cazaux.



Séminaire Pack territorial « Sols vivants, territoires en mouvements »

Rencontre des services déconcentrés du pôle ministériel Aménagement du territoire et Transition écologique le 17 juin.

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

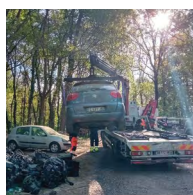


Pose de la première pierre de Caremag dans les Pyrénées-Atlantiques

La société Carester a posé le 17 mars à Lacq, la première pierre de son usine Caremag, dédiée au recyclage et raffinage de terres rares, en présence de la ministre de la Transition écologique et du ministre délégué chargé du Commerce extérieur.

Opération « Territoires propres » en Gironde

L'opération « Territoires propres » du 9 avril à Blanquefort a pour but de lutter contre les atteintes à l'environnement.



Rejet 0

L'entreprise Finimétaux est passé au « rejet 0 », préservant ainsi la rivière La Valoine en Haute-Vienne.

150 inspecteurs de l'environnement à l'Aérocampus

Un rendez-vous annuel pour partager les expériences et les bonnes pratiques, et échanger sur les évolutions techniques et réglementaires majeures.



COP régionale Nouvelle-Aquitaine

Conférence des parties dédiée à la planification écologique le 14 février.





Vison d'Europe

Présentation des premières réintroductions de visons en milieu naturel nés au parc Zoodyssée dans les Deux-Sèvres.



Le Ciron

Comité de suivi réunit le 11 juillet.

Journée sur l'intermédiation locale

Le 16 septembre.



Éolienne en mer Zone « Golfe de Gascogne Sud »

Lancement du marché des études environnementales de la future zone. Notification du marché le 23 octobre.



COP régionale Nouvelle-Aquitaine

Plusieurs axes de travail prioritaires identifiés, lors du point d'étape le 13 novembre, pour s'adapter au changement climatique.



Fin de la concertation Fontaine sur GiLA

Nouvel axe électrique entre la Gironde et la Loire-Atlantique. Validation des fuseaux et emplacements de moindre impact des ouvrages.



Enquête publique du projet EMME

Projet industriel d'unité de conversion de nickel et de cobalt pour la mobilité électrique.

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE



Portail des IA génératives

Intelligence artificielle

Formation de sensibilisation à Bordeaux Limoges et Poitiers.

Projet de charte du management

Journée à l'abbaye de Saint-Amand-de-Boixe réunissant plus d'une centaine de cadres le 18 septembre.



RN 141 section Roumazières/Exideuil en Charente

Mise en circulation le 30 octobre.



Site de stockage illicite d'ammonitrates

Confirmation de la condamnation par la Cour d'Appel de Poitiers.



Label Égalité professionnelle et Diversité

Audit pour le renouvellement du Label.



Modélisation des crues

Des modèles conçus avec l'aide de l'intelligence artificielle.



Classement des zones vulnérables aux nitrates

Concertation avec les parties prenantes dont syndicats agricoles le 5 décembre.

Protéger le vivant, restaurer les équilibres

Vison d'Europe : une réintroduction historique

Classé en danger critique d'extinction, le Vison d'Europe est aujourd'hui le petit carnivore le plus menacé du continent. Une étape historique a été franchie à l'été 2025, avec la première réintroduction de l'espèce en France, dans la vallée de la Charente.



Une espèce clé des zones humides

Le Vison d'Europe ne pèse pas plus d'un kilo, mais son rôle est immense. On l'appelle « espèce parapluie » car en protégeant son habitat, les cours d'eau et les prairies humides, on protège par ricochet des centaines d'autres espèces d'oiseaux, de poissons et d'insectes. Ce petit animal revient de loin. Entre la disparition de ses zones de vie, les accidents de la route et la concurrence du Vison d'Amérique, sa population a chuté de 90 % en un siècle. En France, il reste moins de 250 spécimens, presque tous installés dans notre région.

Un plan national d'actions structuré

Face à l'urgence, la DREAL Nouvelle-Aquitaine coordonne un plan national d'actions qui mobilise plus de 150 partenaires. Le point d'orgue de cette mobilisation a eu lieu en juillet 2025 dans la vallée de la Charente. Dix jeunes visons, nés dans des centres d'élevage spécialisés de Zoodyssée et Calviac, ont été les pionniers de cette réintroduction.

Avant de découvrir la liberté entre Saintes et Angoulême, ils ont passé deux semaines dans des enclos pour s'acclimater à leur nouvel environnement.

Un suivi scientifique sur le long terme

Cependant, lâcher ces animaux n'est que la première étape. Pour s'assurer qu'ils s'adaptent bien, chaque vison est suivi par télémétrie, grâce à de petits émetteurs. Pendant six mois à un an, les scientifiques étudient leurs déplacements, leur manière de chasser et, surtout, vérifient s'ils parviennent à se reproduire. Ce combat pour la biodiversité est prévu pour durer au moins dix ans. En sauvant le Vison d'Europe, la DREAL et ses partenaires ne protègent pas seulement un animal ; ils restaurent l'équilibre de nos paysages aquatiques pour les générations futures.



Les espèces animales continentales menacées

367
espèces



48 %
oiseaux



13 %
papillons
de jour



18 %
libellules et
demoiselles

Source : ARB, "Indicateurs de la biodiversité et de l'eau en Nouvelle-Aquitaine"



L'année 2025 a été celle de la mise en œuvre opérationnelle du nouveau périmètre de la réserve naturelle nationale de la baie et du marais d'Yves. Officialisée par le décret du 14 novembre 2024, la surface protégée a été multipliée par six, passant de 188 hectares à 1 206 hectares. Le périmètre intègre désormais une vaste composante maritime de 880 hectares, indispensable à la protection des herbiers de zostères et à l'alimentation de l'avifaune migratrice.

Le 22 janvier 2026, la ministre de la Transition écologique, Monique Barbut, a inauguré ce nouveau périmètre. Ce déplacement a souligné l'importance stratégique du site dans le cadre de la stratégie nationale biodiversité (SNB) 2030. La ministre a rappelé que cette extension est le fruit d'un travail de concertation de six années piloté par la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

La ministre de la Transition écologique avec des agents de DREAL Nouvelle-Aquitaine.



Élodie Galko

Directrice générale de l'agence de l'eau Adour-Garonne

INTERVIEW

© Agence de l'eau Adour-Garonne

Pourriez-vous présenter votre structure ?

L'Agence de l'eau Adour-Garonne est un établissement public de l'État qui agit pour une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau à l'échelle du bassin. Elle accompagne, par ses financements et son expertise, les collectivités, les acteurs économiques et les usagers non économiques dans leurs projets en faveur de la qualité de l'eau, de la restauration des milieux aquatiques et de l'adaptation au changement climatique. Son action s'inscrit dans la mise en œuvre territoriale des politiques publiques de l'eau, en lien avec les services de l'État dont les DREAL et DDT.

En quoi l'accompagnement des services de la DREAL vous a-t-il aidé en 2025 ?

Le lien entre la DREAL et l'Agence est particulièrement structurant dans la mise en œuvre de la mesure du Fonds vert « renaturation des villes et des villages ». Depuis 2023, ce partenariat permet des échanges techniques fluides, une instruction coordonnée des

dossiers et une relation de confiance au service des porteurs de projets. Il se traduit aussi dans le programme Re-Sources, où la complémentarité de nos interventions réduit durablement les pollutions diffuses sur les zones de captage et protège les ressources destinées à l'alimentation en eau potable.

Quelle est la plus-value de cette collaboration pour la réussite des projets ?

Le travail conduit au sein du « pack État », associant la DREAL et l'Agence, garantit cohérence et lisibilité pour les maîtres d'ouvrage. En articulant nos compétences et nos leviers d'intervention, nous apportons des réponses plus efficaces et mieux coordonnées. Cette approche partenariale permet de décliner concrètement les politiques publiques sur le terrain. La convention bergeracoise portée par l'ONF, EDF et EPIDOR en est l'illustration pour l'amélioration de la franchissabilité piscicole et la fonctionnalité des habitats sur les 3 barrages du secteur, alliant ainsi continuité écologique et restauration des habitats aquatiques.



Décarboner les territoires, accélérer les énergies renouvelables

Le domaine de l'énergie est marqué par de profondes évolutions depuis 2015, avec l'adoption de nouveaux cadres normatifs qu'il convient de mettre en œuvre localement. Ainsi la Nouvelle-Aquitaine s'inscrit pleinement dans la transition énergétique nationale.

La programmation pluriannuelle de l'énergie

Les travaux pour la troisième programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3) fixent le cap : réduire la consommation via la sobriété et l'efficacité énergétique, et accélérer la production décarbonée. La DREAL a contribué à sa préparation en travaillant filière par filière avec les élus et partenaires du territoire.

Cette dynamique se traduit par des projets d'envergure : parcs éoliens en mer au large de la Charente-Maritime, interconnexion France-Espagne par le Golfe de Gascogne, projet GILA de renforcement du réseau électrique en mer, projet Landes de Gascogne pour le transport des EnR. La DREAL accompagne ces projets à chaque étape de l'instruction à la concertation jusqu'au suivi.

Schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables

Pour que le réseau électrique soit en capacité d'absorber cette production croissante, la DREAL assure également le suivi du schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR). La dynamique est forte, puisqu'entre juin 2024 et septembre 2025, le volume de projets en attente de raccordement a bondi de 38 %, passant de 8 473 à 11 716 MW.

En 2025, la révision du S3REnR a été officiellement lancée pour anticiper les besoins futurs du territoire.

Au-delà de la production d'électricité renouvelable, le territoire régional voit émerger des projets industriels de production d'énergie décarbonée recourant, de manière parfois massive, à des ressources naturelles en biomasse et en produits du bois (projets E-CHO d'Elyse Energy, BioT-Jet, BIOSYL...) nécessitant une très bonne coordination entre acteurs.

Enfin, l'enjeu est également de suivre les démarches de décarbonation de l'industrie, sous l'angle de l'efficacité énergétique, en lien avec les services et opérateurs de l'État concernés (DREETS, ADEME).

Première région française en production solaire photovoltaïque et cinquième en éolien, la Nouvelle-Aquitaine ambitionne de porter la part des énergies renouvelables à 50 % de sa consommation en 2030 et 100 % en 2050.

Centrale solaire innovante réalisée sur des anciennes surfaces de stockage de déchets au Vigeant dans la Vienne.

Les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR) accompagnées par la DREAL

Près de 290 000 ZAE nR identifiées ! 44 % des communes en Nouvelle-Aquitaine ont proposé au moins une zone. 98 % des communes ont plébiscité la filière photovoltaïque, au sol et en toiture, et 34 % ont travaillé sur la filière géothermie qui représente un fort potentiel régional. L'évaluation de ces zones montre pour

la plupart des filières (thermiques, photovoltaïque, hydroélectricité), leur suffisance pour atteindre les objectifs du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), à l'exception de l'éolien et du biogaz, pour lesquels l'identification des zones d'accélération doit être poursuivie.

FOCUS Le Comité régional de l'Énergie

C'est une instance de débat de 45 membres dont plus de la moitié sont des collectivités représentant la diversité des acteurs, filières et enjeux liés à l'énergie en Nouvelle-Aquitaine.

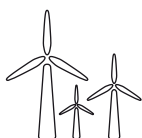
Étienne Guyot, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine et Alain Rousset, président du conseil régional, ont réuni le 17 janvier le comité régional de l'énergie (CRE), en présence de Sophie Moulon, directrice générale de l'Énergie et du Climat du ministère en charge de l'Énergie.

Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR), programmation pluriannuelle de l'énergie, réseau des conseillers en EnR et éolien en mer ont été au cœur des échanges.

Des séances de travail ont été organisées en avril et mai avec des ateliers aboutissant à la transmission d'un avis régional consolidé au ministère.

REPÈRES Les énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine

Éolien



223
parcs



2 110
mégawatts



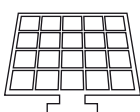
Hydroélectricité



2 500 mégawatts
pour les concessions hydroélectriques
soit environ 10 % du parc national



Photovoltaïque



203 336
installations



6 881
mégawatts



TÉMOIGNAGE



Jérôme Rieu

Délégué Réseau de Transport d'Électricité Sud-Ouest

Réseau de transport d'électricité (RTE) exploite le réseau électrique à haute et très haute tension. RTE est engagé dans un programme d'investissement pour répondre aux enjeux de la transition énergétique. Ce programme est décrit dans le schéma décennal de développement du réseau (SDDR) et s'articule autour de trois grandes priorités qui concernent la Nouvelle-Aquitaine :

- renouveler le réseau en le rendant résilient aux effets du changement climatique,
- raccorder les nouveaux consommateurs et producteurs,
- renforcer la structure à très haute tension du réseau.

Dans ce contexte, le maintien de relations de qualité et le travail en collaboration avec la DREAL sont essentiels. En 2025, cela s'est matérialisé sur le schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3RE nR). Sa révision a démarré dans un contexte d'incertitude sur les ambitions de la politique énergétique nécessitant un partage régulier d'informations afin d'ajuster les objectifs et les calendriers.

Un travail a aussi été mené sur l'interconnexion « Golfe de Gascogne » entre la France et l'Espagne avec le suivi des travaux dans un contexte d'oppositions importantes dans les Landes.

On peut enfin citer les nombreux projets qui ont fait l'objet d'instructions et de concertations, comme la ligne souterraine et sous-marine « Gironde-Loire-Atlantique (GILA) » pour raccorder des parcs offshore prévus sur la façade atlantique, qui a vu son fuseau de moindre impact validé en décembre 2025.

Prévenir, contrôler et gérer les risques



Salle de prévisions des crues à Poitiers
Prévisionniste interprétant les données relatives aux précipitations et hauteurs observées sur certains secteurs.

Le service de prévision des crues au cœur des intempéries du printemps

Entre le 18 et le 25 avril, le Sud-Ouest a été frappé par une succession d'épisodes météorologiques particulièrement violents, entraînant des crues soudaines et d'importantes inondations. La période de vigilance s'est poursuivie jusqu'au 30 avril.

REPÈRES

Exposition aux risques naturels en France métropolitaine

Exposition aux inondations



17,1 M
d'habitants

+ 9 M
d'emplois

Exposition aux risques de submersion marine



1,4 M
d'habitants

850 000
emplois

15 prévisionnistes de crues, 7 hydromètres, 1 technicien de maintenance, 2 cadres d'astreinte sont mobilisés. Depuis les salles de crise de Bordeaux et Poitiers, ils surveillent 3 748 kilomètres de cours d'eau de la région sur lesquels 375 stations hydrométriques leur offrent une vision précise des variations de débits des cours d'eau.

Tout commence le 17 avril avec l'arrivée de la tempête Hans. Ce premier assaut déverse de fortes pluies et sature les sols du Sud-Ouest. Dans les quatre jours suivants, des orages localisés et stationnaires aggravent rapidement la situation hydrologique. Vigicrues active la vigilance jaune sur 12 tronçons et orange sur 6 tronçons. La soudaineté de la montée des eaux surprend les populations, provoquant des évacuations en urgence. L'intensité de l'épisode pluvieux est rare avec des quantités déversées phénoménales en à peine 48 heures

sur certains secteurs : près de 140 mm à Lubersac en Corrèze et plus de 100 mm à Chéronnac en Haute-Vienne. En Charente, la Dronne déborde notamment à Aubeterre, tandis qu'en Corrèze, la Loyre et la Vézère entraînent des interventions des secours. La mobilisation des équipes DREAL est totale pour accompagner les préfetures concernées et répondre aux sollicitations des médias. Les conséquences de ces intempéries sont lourdes : routes endommagées ou détruites, habitations inondées, exploitations agricoles sinistrées, coupures d'électricité et infrastructures submergées. Si aucun blessé n'est à déplorer, les dégâts matériels sont considérables. Selon les spécialistes, cet épisode hydrologique est d'une ampleur remarquable, qualifié dans certains secteurs de phénomène « sans équivalent depuis trente ans ».



Valérie Rougeau-Strauss

Cheffe du service risques, sécurité, littoral à la direction départementale des Territoires et de la Mer de la Charente-Maritime

Pourriez-vous présenter votre structure ?

Le service compte 37 agents répartis sur 3 missions :

- Éducation et sécurité routière ;
- Gestion du domaine public maritime ;
- Risques naturels et technologiques.

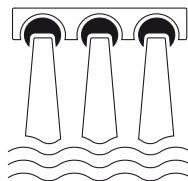
Quel dossier, en collaboration avec la DREAL, vous a semblé fructueux en 2025 ?

En février 2026, la ville de Saintes a été particulièrement touchée par les inondations du fleuve Charente. La préparation de ce type d'épisodes en 2025, en coordination avec le référent régional inondation et le service de prévision des crues (SPC) a été déterminante dans la gestion de cette crise. La collaboration fluide, la disponibilité et la compétence des agents du SPC sont pour nous indispensables à cette mission.

Quelle est, selon vous, la plus-value de cette collaboration pour la réussite des projets ?

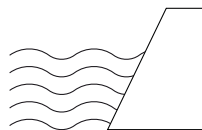
Au sein d'une organisation composée de plusieurs services risques, il est essentiel de prendre de la hauteur sur les enjeux de nos missions, de rester connectés à l'actualité nationale et aux textes en préparation et enfin, de partager nos expériences pratiques entre départements. Les réunions de réseau organisées par la DREAL remplissent pleinement ces 3 objectifs.

REPÈRES



383

barrages



1 250 km

de digues

2025

98 inspections

- > 80 barrages
- > 18 ouvrages de protection contre les inondations

Des journées d'échanges sur la gestion opérationnelle du risque inondation.

Les collectivités territoriales, et notamment celles disposant de la compétence prévention des inondations (PI), sont des acteurs incontournables pour la gestion du risque inondation.

Afin de leur permettre de mieux s'approprier les missions de chacun et les dispositifs existants, la DREAL Nouvelle-Aquitaine a organisé en 2025 des journées d'échanges sur la gestion opérationnelle du risque inondation.

Pensées à une échelle de bassin et réunissant plusieurs dizaines d'acteurs territoriaux, ces journées permettent notamment de mettre en avant

l'intérêt des programmes d'actions de prévention des inondations, d'abord les bonnes pratiques en matière d'instrumentation des cours d'eau, de présenter les outils disponibles pour la prévision des inondations et de partager les expériences en matière d'organisation de la gestion de crise.

Calendrier : en complément des trois journées organisées en 2025 pour les bassins Dordogne à Périgueux, Vienne à Poitiers et Charente à Cognac, le bassin Adour aura sa journée dédiée le 2 juin 2026 à Aire-sur-l'Adour.



Vallée de la Charente inondée

Une journée avec Mathilde Bernard



Inspectrice des installations classées pour la protection de l'environnement à Limoges, Mathilde a rejoint l'équipe de l'unité inter-départementale en 2024 après 10 ans dans le secteur privé sur des enjeux industriels liés à l'eau.

Il n'y a pas de journée type en UD et notamment sur le volet inspection. Chaque site industriel a ses propres enjeux, ses actualités et son contexte, ce qui rend le métier particulièrement enrichissant. En 2025, j'ai par exemple inspecté trois sites appartenant à un même exploitant. Cette intervention faisait suite à des signalements de non-conformités persistantes relevées par un organisme de contrôle.

Une inspection ne s'improvise jamais.

En amont, j'ai préparé mes canevas en me concentrant sur ces points de non-conformité. J'ai ensuite organisé avec l'exploitant les inspections sur une journée, les sites étant géographiquement proches mais situés à environ une heure de Limoges.

L'inspection de terrain : le cœur de la mission

Chaussures de sécurité aux pieds et autres équipements de protection individuelle dans le sac, je me suis rendue sur le premier site. Après un point en salle, j'ai procédé à l'inspection de terrain. J'ai constaté, pour l'ensemble des sites et malgré la bonne volonté de l'exploitant, que les actions de remise en conformité n'étaient pas suffisamment engagées. Je prends un moment pour le préciser à l'exploitant.

L'étape clé de la rédaction du rapport

De retour au bureau et après échange avec ma hiérarchie, je me suis engagée dans la rédaction des rapports d'inspection. Ils proposent de mettre en demeure l'exploitant de réaliser les actions correctives dans un délai donné. Au regard des constats ainsi relevés, mon action ne s'arrête pas là. Je continue à suivre ces dossiers, avec un retour sur site à l'échéance des mises en demeure. Je pourrai ainsi vérifier de visu la mise en conformité des installations ou proposer, le cas échéant, des sanctions administratives.

J'ai toujours eu un intérêt marqué pour l'environnement. Lors de mon stage de fin d'études, j'ai découvert le monde industriel qui m'a fasciné. Aujourd'hui, je m'épanouis dans un métier utile qui nourrit ma curiosité au quotidien.

FOCUS Homologation des véhicules

Véritable filtre sécurité, la DREAL assure la conformité technique de tous les véhicules transformés, importés ou spécifiques, pour garantir la sécurité routière et la protection de l'environnement. Une étape obligatoire avant toute modification de carte grise ou nouvelle immatriculation.



Envie de transformer un autocar vintage en un camping-car ? Les agents de la DREAL vérifient la conformité des véhicules aux normes techniques et réglementaires, notamment lors de transformations importantes, comme le passage d'un autocar en camping-car. Pour des véhicules importés hors Union européenne ou dépourvus de certificat de conformité total, ils s'assurent de leur sécurité et de leur compatibilité avec la réglementation française.

Enfin, leurs missions incluent la surveillance des installations de contrôle technique et des contrôleurs pour s'assurer de la qualité des inspections périodiques.

180 visites des centres de contrôle technique

500 supervisions de contrôleurs en moyenne par an

Vérification de la conformité technique d'un véhicule importé.

REPÈRES Installations classées pour la protection de l'environnement

Inspection

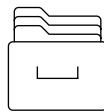


1 947 visites d'inspection



134 agents

Instruction

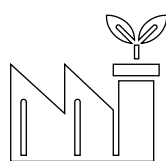


143 dossiers instruits
64 arrêtés d'autorisation environnementale
79 arrêtés d'enregistrement

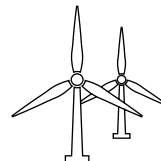
511 dossiers sans enquête publique (DOSEP)

Loi industrie verte

76 dossiers reçus



53 dossiers industrie



23 dossiers éolien



TÉMOIGNAGE

Frédéric Vignau

Responsable hygiène sécurité environnement, CARESTER

CAREMAG, projet phare de CARESTER, est une usine de pointe de recyclage d'aimants et de traitement de terres rares située à Lacq, dans les Pyrénées-Atlantiques. Sa mise en service, prévue fin 2026, permettra de recycler 2 000 tonnes d'aimants et de raffiner 5 000 tonnes de concentrés miniers par an. CAREMAG se positionnera ainsi comme la première installation européenne de recyclage de terres rares à grande échelle et comme le principal producteur occidental de terres rares lourdes purifiées. Le projet est financé à hauteur de 106 M€ par l'État français et 110 M€ par des investisseurs japonais.

Dans le cadre de son implantation sur Induslacq (64), CAREMAG a nécessité la réalisation d'un dossier de demande d'autorisation environnementale, dont l'instruction a été menée en moins de 10 mois. Cette démarche illustre l'acceptabilité du projet sur le territoire béarnais, un dialogue constant avec les services de l'État ainsi que l'implication de l'Unité bi-départementale des Pyrénées-Atlantiques et des Landes de la DREAL, qui a agi comme un partenaire facilitateur.

L'expertise technique, l'implication et la réactivité des équipes DREAL ont permis de respecter les délais d'instruction et de concilier les enjeux de développement du projet avec un haut niveau d'exigence environnementale.

Fondée en 2019, CARESTER est composée d'un groupe d'experts cumulant près de 250 ans d'expérience industrielle dans le domaine des terres rares et le développement de procédés plus respectueux de l'environnement.

Gestion de crise

De la concertation à l'action pour une sécurité renforcée

La stratégie de sécurité nationale a pour objectif d'identifier les risques et les menaces d'origine naturelle, technologique ou malveillante afin de déterminer les moyens à mettre en œuvre et les ressources à mobiliser pour la protection de la population, du territoire et des intérêts vitaux.

Un exemple ici avec le dispositif POLMAR.

Le dispositif POLMAR (POLLutions MARines) Terre est une mesure pour lutter contre les pollutions marines par hydrocarbures sur le littoral français. La préparation à la gestion des crises constitue un axe structurant de l'action de la DREAL Nouvelle-Aquitaine. En matière de pollutions marines, la DREAL est le référent auprès du préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest. À ce titre, la délégation zonale de défense et de sécurité (DZDS) au sein de la DREAL, décline les mesures de préparation à la gestion de crise et veille à la cohérence du dispositif à l'échelle zonale.

Début 2025, avec l'appui d'un cabinet extérieur, elle a finalisé la révision de l'atlas de sensibilité du littoral néo-aquitain. Cet outil stratégique, couvrant les quatre départements littoraux, identifie et hiérarchise les zones à protéger en priorité en cas de pollution marine selon trois indices : géomorphologique, environnemental et socio-économique.

La capacité opérationnelle a également été renforcée avec le renouvellement des marchés zonaux POLMAR. Ces 5 marchés, déclinés en 22 lots et représentant 277 prestations, permettent de mobiliser rapidement des équipements, matériels, véhicules et interventions spécialisés en complément des stocks de l'État, notamment ceux gérés par la DIRM Sud-Atlantique au Verdon-sur-Mer. Les modalités de recours à ces marchés ont été partagées avec les directions départementales des Territoires et de la Mer, référentes départementales, afin de garantir une mise en œuvre fluide en situation d'urgence.

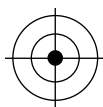
Cette exigence de préparation s'inscrit dans une dynamique d'animation et de coordination continue. Le 5 novembre, sous la présidence du préfet délégué à la défense et à la sécurité, la DZDS a réuni l'ensemble des acteurs concernés afin de partager les procédures actualisées et de renforcer la culture commune de gestion de crise.



Récupération manuelle de fausses boulettes et galettes d'hydrocarbures lors d'une formation POLMAR Terre, organisée par le centre interdépartemental de stockage et d'intervention POLMAR-Terre du Verdon-sur-Mer.

REPÈRES La gestion de crise

Astreintes zonales DREAL



357
solicitations en 2025

Crise agricole entre fin 2025 et début 2026



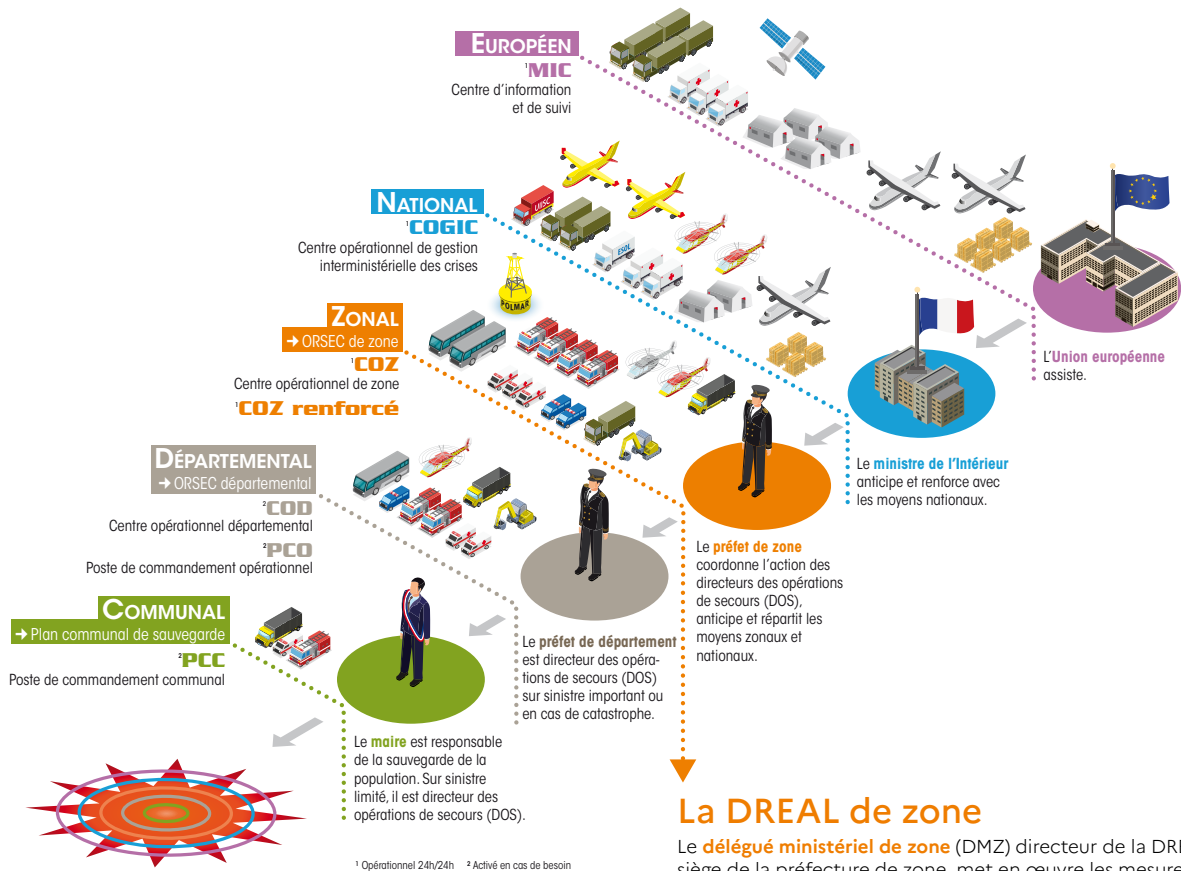
21 cadres de la DREAL mobilisés



20 réunions préfectorales, services techniques et gestionnaires du réseau routier national



17 arrêtés pris pour encadrer la gestion du trafic routier



? LE SAVIEZ-VOUS Les échanges civilo-militaires



La DREAL intervient à la fois dans la gestion des crises de sécurité civile et dans l'appui aux dispositifs de défense nationale. Dans un contexte géopolitique marqué par un regain des tensions internationales, ces missions ont pris une importance accrue.

Ainsi, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, sous l'autorité du délégué ministériel de zone, développe une coopération avec les autorités militaires. Elle s'illustre en particulier dans la préparation du soutien nation hôte, dispositif de l'OTAN visant à organiser l'accueil et le transit de forces alliées sur le territoire national. En 2025, plusieurs exercices d'ampleur, dont Hestia 25 et Sudoux 25, ont permis de tester

les capacités de coordination entre acteurs civils et militaires, avec l'activation du centre opérationnel zonal en configuration élargie.

Au-delà de ces exercices, les échanges civilo-militaires reposent sur un travail continu de coordination, notamment sur les enjeux de transport et d'identification des itinéraires adaptés aux convois militaires. La DREAL contribue également avec les DDT au recensement des moyens civils mobilisables en cas de crise, via la base PARADES. Elle participe aussi à l'identification des sites sensibles afin d'alimenter les plans de défense opérationnelle du territoire qui fixent le cadre et les priorités d'intervention des forces armées en cas de menace grave.

Observer pour décider

La DREAL transforme la donnée en connaissance utile pour éclairer l'action publique et accompagner les acteurs des territoires. En mobilisant ses expertises, ses outils d'analyse et l'innovation, elle contribue à mieux comprendre les dynamiques territoriales et à renforcer la qualité de ses décisions.



La connaissance au service de l'action publique

Une vision claire pour des décisions éclairées

Grâce à la mobilisation et à la valorisation de ses bases de données, la DREAL produit des travaux de cartographie, des études et analyses statistiques. Ces outils permettent de décrypter les dynamiques territoriales actuelles et d'anticiper les enjeux de demain, garantissant ainsi des décisions publiques fondées sur des constats objectifs et fiables.

Un appui technique et méthodologique de proximité

La DREAL apporte son savoir-faire aux services de l'État et à ses partenaires à chaque étape de leurs projets. De la définition des besoins à la réalisation de livrables sur mesure (cartes, études thématiques), elle assure :

- La fiabilisation des données exploitées.
- La qualité visuelle et la lisibilité des productions.
- Une aide à l'interprétation pour faciliter la compréhension des enjeux complexes.

Expertise et innovation

Résolument tournée vers l'avenir, la DREAL exerce un rôle de conseil sur les technologies émergentes. Elle accompagne notamment dans ses services le déploiement de l'intelligence artificielle, en identifiant les usages les plus pertinents et en veillant à une utilisation éthique, sécurisée et maîtrisée de ces outils au service de l'intérêt général.



L'ingénierie de prompt au service risques naturels et hydrauliques de la DREAL

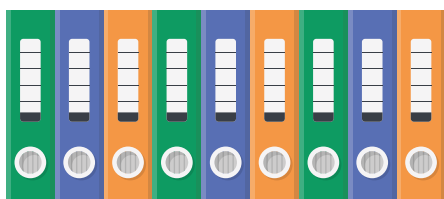
Le référent IA de la DREAL a piloté une opération de formation innovante dédiée à l'utilisation professionnelle de l'IA générative.

Ce dispositif de montée en compétences sur l'analyse et la maîtrise du prompting a bénéficié à une trentaine d'agents du service risques naturels et hydrauliques.

L'intelligence artificielle au service de l'instruction des dossiers d'évaluation environnementale

Face à la surcharge structurelle d'instruction liée notamment à la forte hausse des projets photovoltaïques, la DREAL transforme ses méthodes de travail. Depuis 18 mois, elle mène le projet Éval'IA pour répondre à l'activité tout en renforçant son expertise.

Si l'IA ne remplace pas l'expertise humaine, elle est une aide importante pour garantir une instruction de qualité malgré l'augmentation des flux.



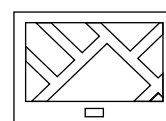
Un outil sur mesure : LIRIAe

Développé en collaboration avec la Fabrique numérique et le conseil général du développement durable (CGDD), l'outil LIRIAe permet aux agents de la DREAL de traiter efficacement des documents PDF très volumineux (jusqu'à 1 000 Mo).

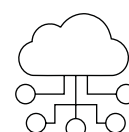
- Analyse sécurisée : l'IA travaille exclusivement sur le contenu du dossier analysé.
- Fiabilité : chaque réponse affiche ses sources précises pour un contrôle immédiat.
- Valeur ajoutée : en réduisant la pénibilité liée au volume documentaire, l'outil permet aux agents de se concentrer sur les analyses à forts enjeux.

FOCUS SIGENA

SIGENA, services de l'Information Géographique de l'État en Nouvelle-Aquitaine est une plateforme administrée par la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Elle s'adresse aux acteurs des services de l'État.



250 cartes disponibles



1 080 jeux de données

10 études et analyses par an

TÉMOIGNAGE



Laurence Rouede

Vice-Présidente du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine en charge du développement et de l'équité des territoires ainsi que de la contractualisation

Mieux comprendre pour mieux agir : tel est le cap que s'est fixé la Région Nouvelle-Aquitaine. En se dotant de sa DATAR, elle a choisi de renforcer sa capacité à analyser les dynamiques territoriales et à accompagner chaque territoire au plus près de ses réalités. La compréhension des enjeux essentiels d'habitabilité, vue sous les angles du bien-être de tous et du respect des limites planétaires, constitue un levier majeur d'aide à la décision publique. Cette ambition se construit en étroite collaboration avec la DREAL.

Avec la DREAL, nous co-pilotons par exemple l'Observatoire NAFU des espaces naturels, agricoles, forestiers et urbains, un outil partagé

qui met à disposition des données fiables et accessibles sur l'évolution de l'occupation des sols et de la consommation d'espace, contribuant à des choix d'aménagement plus durables. Nous avons aussi coopéré pour élaborer un diagnostic partagé dans le cadre de la Conférence des parties (COP) régionale.

Celui-ci fonde la feuille de route 2025-2030 sur la décarbonation, la préservation des ressources et de la biodiversité et l'adaptation au dérèglement climatique, confortant ainsi les orientations fixées par Néo Terra, notre stratégie pour les transitions.



Les talents engagés au service de la tra



Après près de 30 ans d'expérience en ICPE, je reste aussi motivé qu'au premier jour. Ce métier m'apprend encore quotidiennement, grâce au terrain, aux échanges et aux évolutions constantes.

Cette richesse nourrit mon engagement pour la prévention des risques industriels.



Frédéric
Inspecteur des installations classées pour la protection de l'environnement
Bordeaux



Avec les équipes des ressources humaines, nous œuvrons au quotidien au service des agents de la DREAL. Depuis 2024, **j'ai à cœur de faire de mon rôle stratégique de directrice des ressources humaines et de référente handicap un levier d'inclusion durable**, de l'accueil de l'agent à son maintien dans l'emploi.



Virginie
Cheffe de département RH
Poitiers



Mon quotidien est dédié à la préservation de paysages remarquables depuis 2013.

Parmi les actions enrichissantes, je citerais l'accompagnement des projets dans le site classé du massif de la Rhune dont la rénovation de la voie du petit train.



Séverine
Inspectrice des sites et chargée de mission paysage
Pau



De mon début de carrière dans le privé puis au Parc de la DDE86 en 2000, j'ai toujours utilisé **ma passion pour la mécanique et la précision**. J'ai même eu l'occasion de forger ma rigueur comme chef mécanicien aux 24H du Mans moto avant de mettre mon savoir-faire au service de l'État.



Laurent
Technicien véhicules
Poitiers



Pionnière en Charente sur un poste d'agent d'exploitation en 2001, mon parcours multifacettes m'a fait évoluer dans des domaines variés : accueil, urbanisme, communication me permettant aujourd'hui d'**être un « couteau suisse » pour mon unité**.



Patricia
Appui aux inspecteurs des installations classées pour la protection de l'environnement
Angoulême



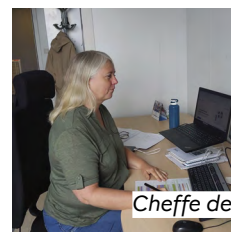
Depuis 1986, mon parcours m'a conduit de collectivités aux services de l'État. En DREAL, **j'ai développé une expertise sur les enjeux liés aux sols, sous-sols et activités industrielles**. Cet engagement s'inscrit pleinement au service des territoires et des défis environnementaux.



Jean-Pierre
Inspecteur des installations classées pour la protection de l'environnement
Niort



Le concours d'ingénieur m'a orienté vers le laboratoire CETE de Blois, où mon père avait travaillé. Aujourd'hui en DREAL et toujours avec son souvenir, **je donne du sens à mon quotidien en accompagnant, avec une équipe engagée, les ménages dans leur projet de rénovation de leur logement**.



Élise
Cheffe de pôle Anah
Bordeaux

Transition écologique



Après les routes et le bâtiment, **l'eau est mon quotidien.**

Depuis 2013, je pilote l'activité de l'antenne de Périgueux avec ses 6 agents. J'apprécie l'équilibre entre technique et environnement, car derrière chaque donnée sur les rivières, il y a une équipe engagée sur le terrain.

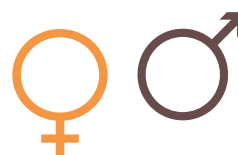


Hervé
Chef d'antenne hydrométrie
Périgueux

REPÈRES La DREAL Nouvelle-Aquitaine



723 agents
y compris les apprentis



361 362



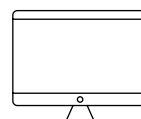
47 nouveaux arrivants



92 départs



287 journées de formation



374 000
visites
sur le site Internet



39 % de véhicules électriques dans la flotte automobile de la DREAL Nouvelle-Aquitaine



Depuis 2000, j'ai enrichi mon **parcours en DREAL et en DREETS sur les risques, l'environnement et l'économie.**

Ces expériences me permettent d'aborder sans monotonie les situations diverses rencontrées en Creuse où la polyvalence est de mise.



Betty
Inspectrice des installations classées pour la protection de l'environnement
Guéret

FOCUS La DREAL en actions

En 2025, la DREAL Nouvelle-Aquitaine a poursuivi le déploiement de son projet de service collaboratif « la DREAL en actions ».

Coconstruit avec les agents de la direction régionale en 2024, cette initiative vise notamment à repenser, simplifier et améliorer les méthodes. Elle repose sur la conviction forte que l'implication de chacun est indispensable pour faire progresser le collectif.

Les agents de la DREAL ont ainsi pu concrètement s'impliquer dans des actions touchant à différents domaines tel que le management, la communication, l'organisation interne... Et ainsi amender, enrichir les axes stratégiques définis et proposer des actions concrètes d'amélioration continue.



Ancien chef d'équipe d'exploitation des routes en collectivité territoriale, j'ai rejoint la DREAL en 2025 pour **mettre ma rigueur technique au service de la sécurité des transports.**

Ma spécialité de peseur est un appui logistique clé lors des opérations de contrôle.



Stéphane
Technicien de pesée en contrôle routier
Limoges

